

EXEMPLES DE CAS PRATIQUES EN DIP

Par **YAMAHA**, le **23/10/2018** à **16:27**

DES EXEMPLES DE CAS PRATIQUE EN DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Par **Camille**, le **23/10/2018** à **17:02**

Bien, chef, oui, chef, à vos ordres, chef :

[DES EXEMPLES DE CAS PRATIQUE EN DROIT INTERNATIONAL PRIVE](#)

[smile36]

Par **Dolph13**, le **24/10/2018** à **01:29**

Jane Smith, de nationalité anglaise, rencontre Diego Garcia, un espagnol, sur une plage de Cadix pendant les vacances de l'été 2008. Les deux jeunes de 20 ans profitent de cet été ensemble et le couple se forme rapidement.

Trois ans plus tard, Jane termine ses études de littérature anglaise à Londres et devient enseignante. Elle décide de quitter l'Angleterre pour rejoindre Diego, qui avait trouvé un emploi d'ingénieur aéronautique à Toulouse. Le couple habite dans un appartement dont Diego est le propriétaire. Il a pu l'acquérir après avoir économisé depuis son adolescence.

Un an plus tard, au mois de juin 2012, le couple se marie à Toulouse. La passion amoureuse déborde chez Jane et Diego qu'ils décident de faire stipuler un contrat de mariage universel.

En février 2013, Jane accouche d'Alice. Puis, elle met au monde un petit Gaston en septembre 2016.

Malheureusement, en janvier 2017, Diego perd son travail. Heureusement, il retrouve un poste similaire qu'il avait avant dans une entreprise de Bruxelles. Le couple déménage en Belgique mais décide de conserver l'appartement de Toulouse pour le faire louer. Jane est elle-aussi mutée à Bruxelles.

Un jour, Diego tombe sur le portable de Jane et découvre une discussion qu'elle engage avec un certain Francesco depuis l'été 2015. Francesco est italien et habite Naples. Diego découvre au travers des messages que sa femme et Francesco se voient en cachette depuis plus de trois ans, qu'ils passent des Week-end ensemble dans tous les coins de l'Italie. Diego

est dépité et prend en photo la discussion de Jane et de Francesco sur son téléphone portable.

1) La semaine suivante, Diego vient vous voir et vous montre les photos. Il aimerait divorcer en Belgique, malgré un mariage conclu en France et des nationalités espagnole et anglaise de sa femme et de lui-même. Mais il ne sait pas comment s'y prendre. Conseillez-le.

2) Diego aimerait récupérer pour lui tout seul l'appartement à Toulouse. Dites-lui si cela est possible.

3) Enfin, Diego a des doutes sur la paternité de Gaston. Depuis sa naissance, et contrairement à sa fille, il n'a jamais réussi à voir certains de ses traits sur le visage de son fils. Il se met à penser que le père biologique de Gaston peut être Francesco. Quelle procédure doit-il mettre en place ? Quels sont ses droits ?

BON COURAGE !!!!!

Par **Glohirm**, le **24/10/2018 à 10:02**

Bonjour, je n'ai pas d'exemples de cas pratique à produire comme ça sur injonction. En revanche, j'ai une très bonne recette de cookies, je vous la livre, avec mes excuses.

150 g de pépites de chocolat
125 g de cassonade
125 g de sucre
200 g de beurre
1 œuf
1 c. à soupe de sucre vanillé ou d'extrait de vanille
1 c. à café de bicarbonate alimentaire
1 pincée de sel
300 g de farine

- Fouettez vigoureusement les sucres, le beurre mou, la vanille, le sel et le bicarbonate
- Ajoutez l'œuf et fouettez à nouveau
- Ajoutez alors la farine en 2 fois en mélangeant avec une spatule
- Lorsque vous obtenez une pâte homogène, ajoutez les pépites de chocolat
- Prélevez des boules de pâte et déposez-les en espaçant sur une plaque allant au four recouverte de papier cuisson
- Faites cuire à 180°C pendant 8 à 10 minutes selon la taille des cookies
- Les cookies doivent commencer à dorer sur les bords et être mous au centre
- Déposez-les sur une grille afin qu'ils refroidissent
- Se conservent quelques jours dans un sachet hermétique ou une boîte fermée.

Pour le reste, je vous renvoie au message de Camille ci-dessus, et vous souhaite une bonne journée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/10/2018** à **11:34**

Bonjour

Merci pour la recette !

Mais une question me taraude : à quel moment doit-on vider ses cookies [smile3]

Par **marianne76**, le **24/10/2018** à **12:10**

Bonjour

Excellent [smile4]

Par **Glohirm**, le **24/10/2018** à **12:30**

Re-bonjour,

@Isidore : Par expérience avec ces cookies-ci, et à l'inverse du RGPD, la question fondamentale est plutôt "Comment s'empêcher de les vider ?", justement [smile36]

Par **Lorella**, le **24/10/2018** à **12:32**

Alors là vous allez adorer

<https://www.marieclaire.fr/cuisine/les-meilleures-recettes-de-dips-pour-l-aperitif,1190164.asp>

Par **marianne76**, le **24/10/2018** à **12:55**

Au risque de me répéter

Excellent !



Par **Isidore Beautrelet**, le **24/10/2018** à **13:02**

Bravo Lorella [smile4]

Par **Xdrv**, le **24/10/2018** à **20:13**

Bonjour,

Comme quoi l'accès à internet pour tous c'est bien mais l'accès à l'éducation pour tous c'est mieux. Deux comportements de primates à moins de 10h d'intervalle, lesquels sont sensés avoir entre 18 et 20 ans, et pourtant aucune forme de politesse. C'est dramatique. Abandonnez le droit si vous n'êtes pas même capable de vous adapter en société.

Un illustre juriste fait parfois la comparaison avec des mustélidés, je pense que c'est de rigueur.

Par **LouisDD**, le **25/10/2018** à **11:52**

Aller hop je bloque ce sujet...